**Zeitschrift:** ASMZ : Sicherheit Schweiz : Allgemeine schweizerische

Militärzeitschrift

Herausgeber: Schweizerische Offiziersgesellschaft

**Band:** 116 (1950)

**Heft:** 12

Vereinsnachrichten: Mitteilungen

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 03.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## MITTEILUNGEN

## Mutations dans le haut commandement

Le Comité central de la S.S.O. ne peut passer sous silence les mutations dans le haut commandement de cette fin d'année. Il appartient à d'autres, plus autorisés, de dire tout ce que le Pays et l'Armée doivent à ceux qui viennent de terminer leur carrière militaire. Par contre, nous tenons à nous exprimer au sujet des nominations du Colonel Commandant de Corps Gonard et des Colonels divisionnaires Frick et Züblin.

Nous les félicitons chaleureusement et leur souhaitons de pouvoir, dans leurs nouvelles fonctions, imposer les idées fécondes qu'ils ont depuis de nombreuses années mûries par l'expérience pour le grand profit des cadres et des troupes qu'ils ont eu l'occasion d'instruire et de commander. Nous saisissons aussi cette circonstance pour exprimer notre gratitude au Colonel Züblin qui s'est mis depuis nombre d'années et d'une façon toute particulière à la disposition de la S.S.O. Nous tenons aussi à le remercier tout particulièrement de sa fort précieuse collaboration au sein de diverses commissions d'études et comme membre de jury.

Nous relevons aussi que depuis le 1er janvier 1948 Monsieur le Colonel Züblin est co-rédacteur responsable de notre journal militaire et c'est avec une grande satisfaction que nous constatons qu'en collaboration avec Monsieur le Colonel Uhlmann il est parvenu à élever le niveau de notre journal à un point qui rencontre l'approbation et la reconnaissance de nos lecteurs. Nous sommes tout particulièrement heureux que Monsieur le Colonel Züblin veuille bien continuer à nous prêter son aide et nous lui sommes reconnaissants de sa fidélité.

Le Président central: sig. de Haller

# An unsere Abonnenten!

In einer Presse-Mitteilung von anfangs November haben die schweizerischen Zeitungsverleger darauf hingewiesen, daß sie großen Unkostenerhöhungen gegenüberstehen. Neben einer auf 1. Dezember 1950 eingetretenen Erhöhung des Papierpreises bringt der mit dem 1. November wirksam gewordene neue Gesamtarbeitsvertrag im Schweizerischen Buchdruckergewerbe erhöhte Belastungen für Löhne und soziale Leistungen.

Unser derzeitiger Abonnementspreis basiert auf der Preisordnung des Schweizerischen Buchdruckervereins vom 1. Juli 1947, und es ist daher ver-